

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 février 1999, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'opération de requalification de la zone industrielle de Chassieu, il convient d'entreprendre le retraitement d'une partie de l'avenue du Progrès, dans sa partie située entre l'avenue du Dauphiné, au nord, et l'avenue des Frères Montgolfier, au sud (non compris le carrefour Progrès-Montgolfier).

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à la somme de 3 833 427,78 F TTC.

Les travaux consistent essentiellement en la réfection de la voirie et le réaménagement des carrefours, ces améliorations intégrant des plantations ainsi que la réalisation d'une piste cyclable.

Ils pourraient être dévolus par voie d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles 295 à 298 du code des marchés publics.

Monsieur le vice-président chargé des marchés publics a émis un avis favorable quant à la procédure énoncée ci-dessous le 19 octobre 1998 ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

Vu les articles 295 à 298 du code des marchés publics ;

Vu sa délibération n° 95-0052 en date du 25 septembre 1995 ;

Oùï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Accepte le présent détail estimatif et le dossier de consultation des entrepreneurs.

2° - Décide que :

a) - les travaux seront dévolus, sous forme d'un lot unique, par voie d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles 295 à 298 du code des marchés publics,

b) - les offres seront examinées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 95-0052 en date du 25 septembre 1995.

3° - Autorise monsieur le président à signer le marché avec l'entreprise retenue et tous les actes y afférents.

4° - La dépense à engager pour ces travaux, soit la somme de 3 833 427,78 F TTC, sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 1999 - compte 231 510 - fonction 653 - opération 0280.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,